CARRIÈRE SOGYMA

COMMUNES DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE ET SAINT-PANCRACE

CLIS DU 6 DÉCEMBRE 2016

Placo SAINT-GOBAIN

AGENDA

- ✓ Bilan de l'activité
- ✓ Suivi Environnemental
  - ✓ Poussières
  - ✓ Bruit
  - ✓ Vibrations
  - ✓ Qualité des eaux superficielles
- ✓ Remise en état
- ✓ Rappel de la situation administrative de la carrière
- ✓ Perspectives et projets
  - ✓ État d'avancement et motivation de l'opération de prospection foncière sur la commune de Saint- Pancrace en partie haute de la carrière
  - ✓ Projet d'extension de la carrière Sogyma

Contexte - rappel

- **Arrêté Préfectoral :**
  - 30/03/2012 & Arrêté Préfectoral complémentaire le 4/12/2014

- **Évènements marquants 2015-2016:**
  - Enfouissement des Réseaux 20 Kva dans le périmètre carrière en collaboration avec SOREA
  - Confortement zone Sud Ouest terminée + surveillance topographique automatique en fonctionnement.
  - Arrêt de la circulation des tombereaux sur la piste Sud du Plan de la Loi.

Bilan d’activité

Bilan d'activité - *tonnages*

Quantité de gypse extrait (en tonnes)

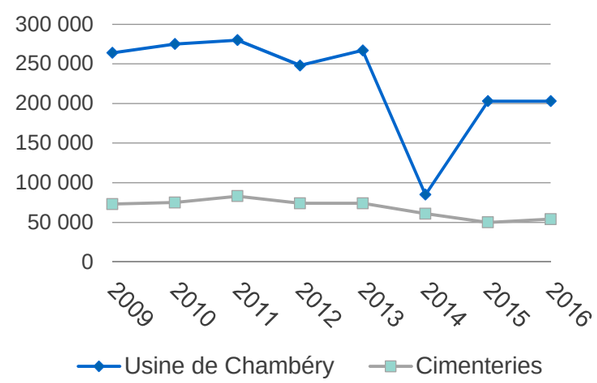

Année	Usine de Chambéry	Cimenteries	TOTAL
2009	264 000	73 000	337 000
2010	275 000	75 000	350 000
2011	280 000	83 000	363 000
2012	248 000	74 000	322 000
2013	267 000	74 000	341 000
2014	85 000	61 000	146 000
2015	210 000	50 000	260 000
2016 (oct)	*173 000*	*47 000*	*220 000*

Bilan d'activité - *volumes de terres découvertes*

Années	Volumes découverts (m^3)
2010-2011	146 700
2012	46 500
2013	34 000
2014	1 944
2015	73 308

Suivi environnemental - *qualité des eaux superficielles*

Prélèvements réalisés dans le bassin de décantation et analyses effectuées par Savoie Labo.

Paramètres	Valeurs à respecter	Résultats 22/12/2013	Résultats 30/04/2014	Résultats 04/09/2014	Résultats 30/04/2015	Résultats 31/08/2015
pH	5,5 < pH < 8,5	8.2	8.00	8.00	8.00	8.00
Température de l'eau	T° < 30°C	13.0 °C	20,8 °C	20.1 °C	20.8	20.1
Matières en suspension	MES < 35 mg/l	11 mg/l	15 mg/l	3,6 mg/l	15 mg/l	3,6 mg/l
Demande chimie en oxygène	DCO < 125 mg/l	< 30 mg/l	< 30 mg/l	< 30 mg/l	< 30 mg/l	< 30 mg/l
Hydrocarbures	Hydrocarbures < 10 mg/l	< 0,1 mg/l	< 0,1 mg/l	< 0,1 mg/l	< 0,1 mg/l	< 0,1 mg/l

Commentaires : Résultats conformes

Suivi environnemental - *mesures de poussières*

- 2 campagnes annuelles de mesures de retombées de poussières (ITGA Prysm)
- 6 points de mesure (en mg/m²/jour)

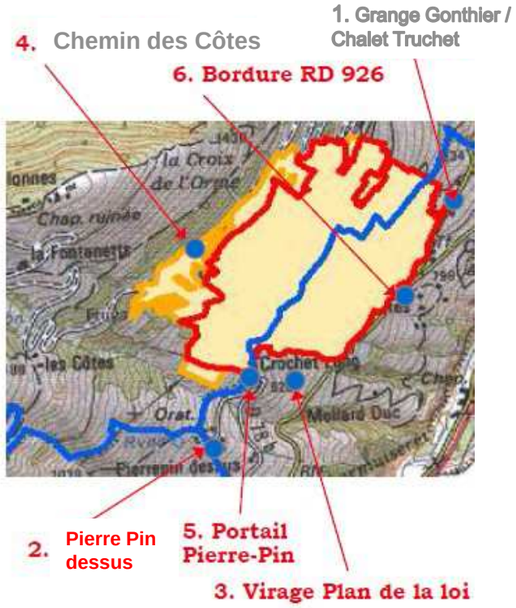

Dates	1	2	3	4	5	6
19/03/14 au 22/04/14	63,5	25,9	16,5	9,4	18,2	25,9
06/08/14 au 08/09/14	10,9	26,1	16,4	19,4	10,9	46,1
04/05/15 au 04/06/15	18.6	21.9	86.2	23.2	32.2	46.9
15/07/15 au 18/08/15	7.06	12.9	11.8	15.3	4.71	24.1

Valeur de référence (TA LUFT et NFX 43-007):
Empoussièrement faible de 0 à 200 mg/m²/jour
Empoussièrement moyen de 200 à 350 mg/m²/jour
Empoussièrement fort pour > 350 mg/m²/jour

Valeurs conformes à la réglementation

Suivi environnemental - *mesures de bruit*

Prescriptions de l'Arrêté Préfectoral de 2012

- 1 campagne de mesures tous les 5 ans
- 2 types de mesures:
  - ✓ Limite de propriété: Maximum autorisé en limite de propriété : 54 dB(A)
  - ✓ ZER (**Z**one à **E**mergence **R**églementée): Émergence maximale autorisée en : 5 dB (A)

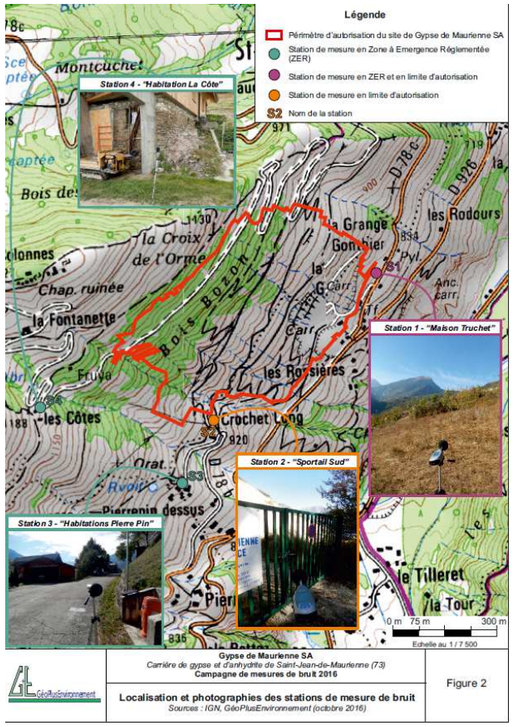

Stations	Bruit Ambiant diurne				Valeur retenue (dB (A)	Seuil en dB(A)	Conformité
	Leq en dB(A)	L50 en dB(A)	Lmax en dB(A)	Lmin en dB(A)			
LS1 (limite Nord-Est)	**47,3**	44,9	68,1	38,9	**47,3**	54	Oui
LS2 (limite Sud)	**45,9**	44,7	37,8	57,2	**45,9**	54	Oui

Stations	2012				2016				Seuil réglementaire en activité en dB(A	Evolution
	Bruit Ambiant diurne en dB(A)	Bruit Résiduel diurne en dB(A)	Emergence en dB(A)	Conformité	Bruit Ambiant diurne en dB(A)	Bruit Résiduel diurne en dB(A)	Emergence en dB(A)	Conformité		
ZER 1 Maison Truchet	35,1	36,2	**0**	Oui	47,3	41,6	**5,7**	Non	**54**	⇑
ZER 2 Pierre Pin	53,9 *	53,1 *	**4,5**	Oui	42,7	40,1	**2,6**	Oui	**54**	⇓
ZER 3 La Côte					39,7	34,8	**4,9**	Oui	**54**	

** prise en compte du L50*

Date de réalisation des mesures 12/10/2016

Campagne de mesures 2016 non prévue dans AP.

4 Valeurs conformes à l'Arrêté Préfectoral,

1 légèrement supérieure.

Suivi environnemental - *mesures de surpression aérienne*

- La surpression aérienne est une manifestation acoustique ressentie par les habitants du voisinage comme un bruit.
- La circulaire du 2 juillet 2006 préconise une valeur maximale du niveau de pression acoustique à 125 décibels linéaires (dB Lin).
- Dans la pratique, le seuil de confort se situe à 115 dB Lin.

Lieu	Distance p/r dernier tir	2014	24/11/2015
La Combe des Moulins	800 m	< limite de détection *(21 novembre)*	*112*
Pierre-Pin	500 m	106 *(02 juin)*	*<100*
Grange Gonthier	600 m	110 *(14 avril)*	*112*
La Fontanette	800 m	104 *(12 décembre)*	*<100*

Les surpressions mesurées sont toutes inférieures au seuil préconisé de 125 dB Lin.

Suivi environnemental - *mesures de vibrations*

Lieu	Distance	10 sept. 2013	2014	24/11/2015
La Combe des Moulins	959 – 800 - 625 m	0,09 mm/s	21/11/2014 < limite de détection	0.18 mm/s
Pierre-Pin	608 – 475 - 610 m	< 0.19 mm/s	02/06/2014 0,9 mm/s	0.32 mm/s
Grange Gonthier	719 – 600 - 680 m	< 0.19 mm/s	14/04/2014 0.7 mm/s	0.48 mm/s
La Fontanette	508 – 750 - 650 m	< 0.19 mm/s	12/12/2014 0.2 mm/s	0.21 mm /s

Les vitesses mesurées sont plus de 10 fois inferieur au seuil réglementaire de 10 mm/s.

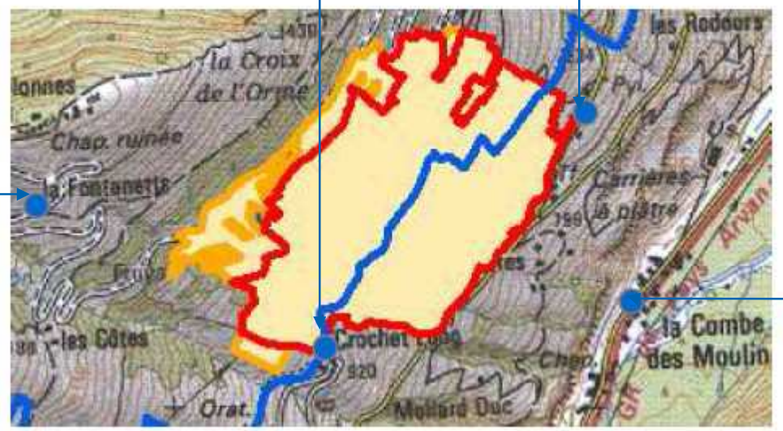

Mesures réalisées sur Tirs « anhydrite » (~20/an)

Suivi géotechnique et sécurisation des travaux

- Station météorologique avec enregistrement pluviométrique et gestion des seuils d'alerte
- Mesures topographiques avec tachéomètre robotisé et gestion des seuils d'alerte
- 2 piézomètres
- 5 Inclinomètres dont 1 suivi en continu par GSM
- Mesures de vibrations régulières par un sismographe
- Mise en place d'écrans pare-blocs

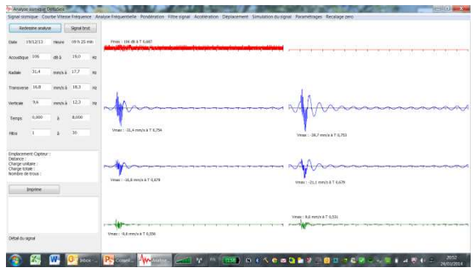

Remise en état

Zones réaménagées Prévisions DDAE	Zones réaménagées réelles
Prévisions dossier Demande Modif. Cond. Exploitation-septembre 2014 Phase 1: 2014-2017 → 3 ha (partie basse) + 4.3 ha (partie haute) Phase 2: 2017-2022 → 5.4 ha (partie basse) + 3 ha (partie haute) Phase 3: 2022-2027→ 0.6 ha (partie basse) + 0.7 ha (partie haute) Phase 4-6 (2027- 2042)→démantèlement et fin de remise en état de l'ensemble du site	**Phase 1(fin 2016): = → 1.7 ha (partie basse) + 3 ha (partie haute)** **Prévision 2017: 3 ha.**

Surfaces réaménagées

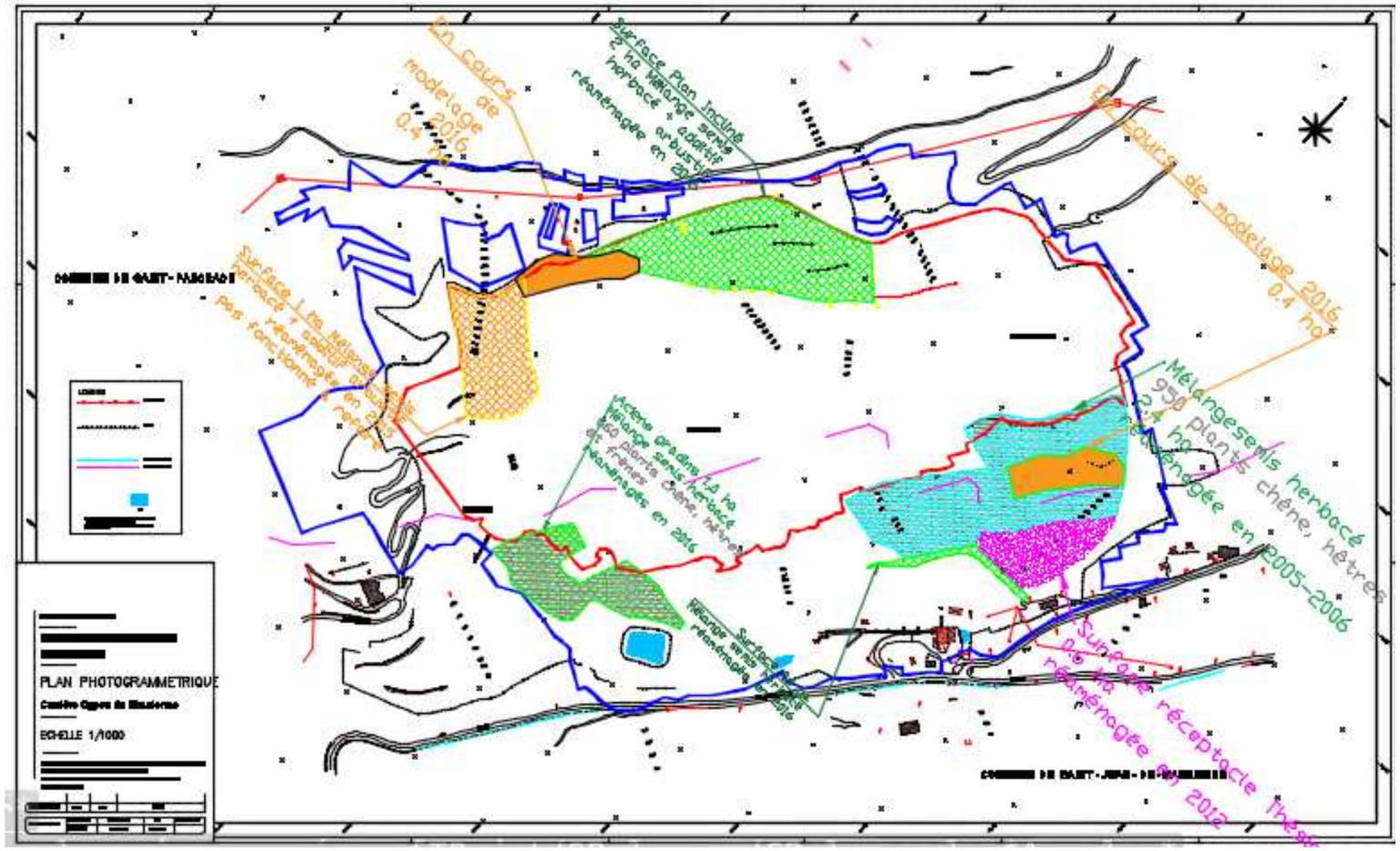

Réaménagement du Plan incliné

- Projection d'un mélange de terre végétale et de compost sur les grands talus jusqu'a 25 m.

- Terre mis en place à la pelle sur petits talus jusqu'à 5 m
- Permet de mettre une épaisseur de terre plus importante

- Projection hydraulique d'un mélange de colle à base de cellulose, de graines de graminées montagne et de pins sylvestre

Plantation de **660** arbustes (Chênes - Hêtres- Fresnes) sur 1 ha.

Remise en état 2015 - 2016

Semis du printemps 2015,

(photographiés:10/2015)

1 an plus tard

Mai 2016

Mai 2016, Vue depuis le Plan Incliné

Mai 2016, Vue depuis la zone de compensation

Plan de phasage/réaménagement période 1------ 2014-2017 (extrait DDAE 5/09/2014)

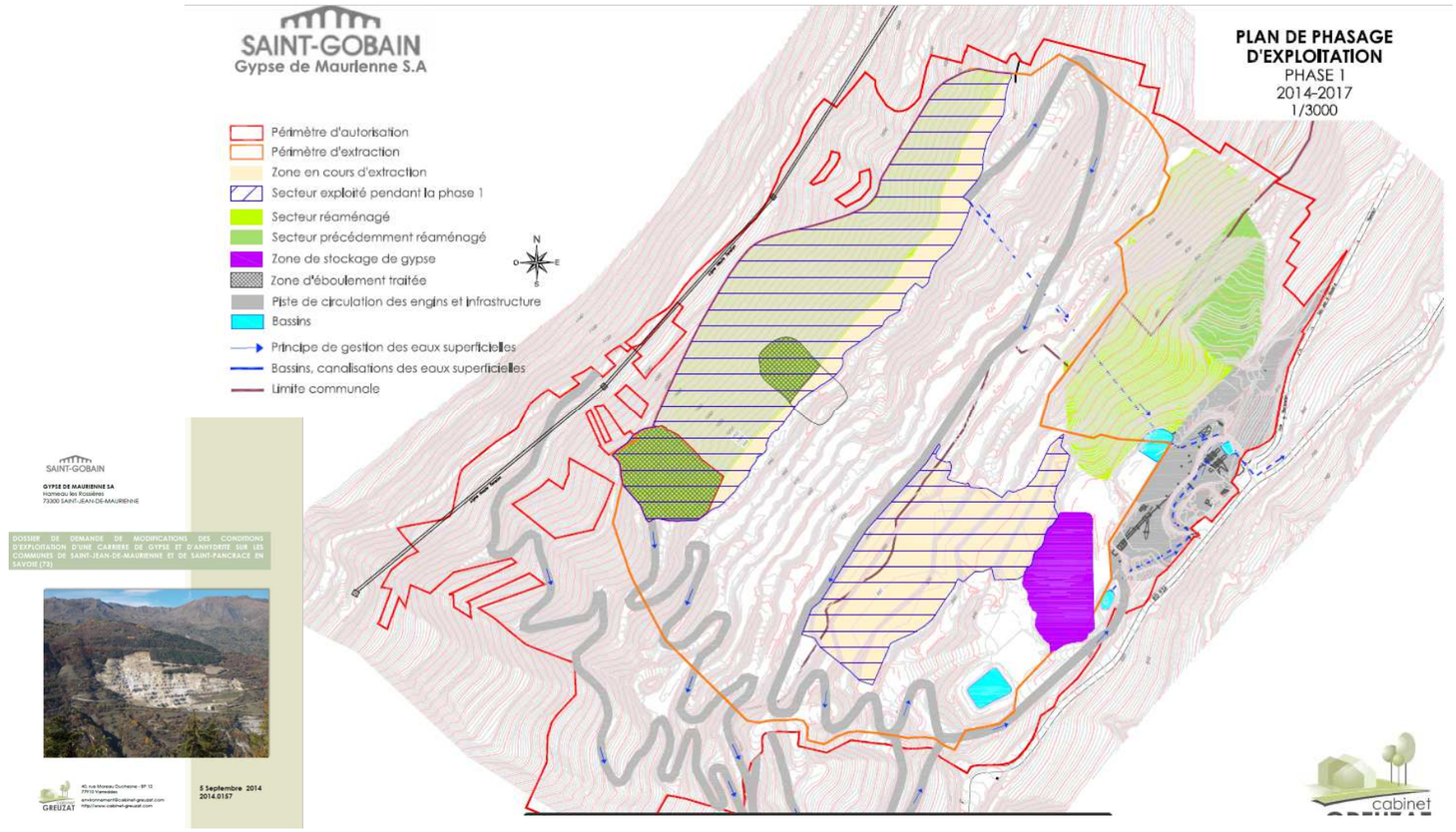

Suivi environnemental – Pelouses à *Thesium linophyllon* L

- Plan de Gestion conservatoire du *Thesium linophyllon* L, mis en place en décembre 2012, par **l'ONF.**
- Suivi scientifique tout au long de l'exploitation sur la zone Est mis en place depuis juin 2012. (*Réouverture et entretien des pelouses naturelles & pelouses réhabilitées sur terrains réaménagés/réceptacles, recolonisation par de nouveaux plants*).

Résultats du suivi 2015 sur la zone de compensation Est

Suivi 2015 : transect T5 (50 m)

→ 89 espèces dont 13 nouvelles
→ Le Thésion est **abondant** sur les zones T1a- T2 - T5
→ Les zonesT3 &T4:
Nombre d'espèces **presque doublé.(x1.8)**

Résultats du suivi 2015 sur la zone réceptacle

Suivi 2015 : transect sur la diagonale nord/sud

→ 51 espèces dont 24 nouvelles

Apparition des espèces: Fétuque, Brome érigé, Achillée des collines…

Rappel de la situation administrative de la carrière

- **Arrêté Préfectoral :**
  - 30/03/2012 pour 30 ans & Arrêté Préfectoral complémentaire le 4/12/2014 modifiant la méthode d'exploitation.

- **Réactualisation des réserves en 2015:**
  - Pertes de 25% des réserves suite aux nouvelles conditions d'exploitation.
  - Réduction de la durée de vie de l'exploitation passant de 15 à 11 ans.

- **Suivi de la carrière par l'inspection des installations classées de la DREAL**

Perspectives et projets

- ✓ SOGYMA & Placoplatre Chambéry: Enjeux majeurs du projet d'extension
- ✓ État d'avancement prospection foncière sur la commune de Saint Pancrace
- ✓ Projet d'extension de la carrière en zone basse.
- ✓ Document d'urbanisme: mise en compatibilité sollicitée

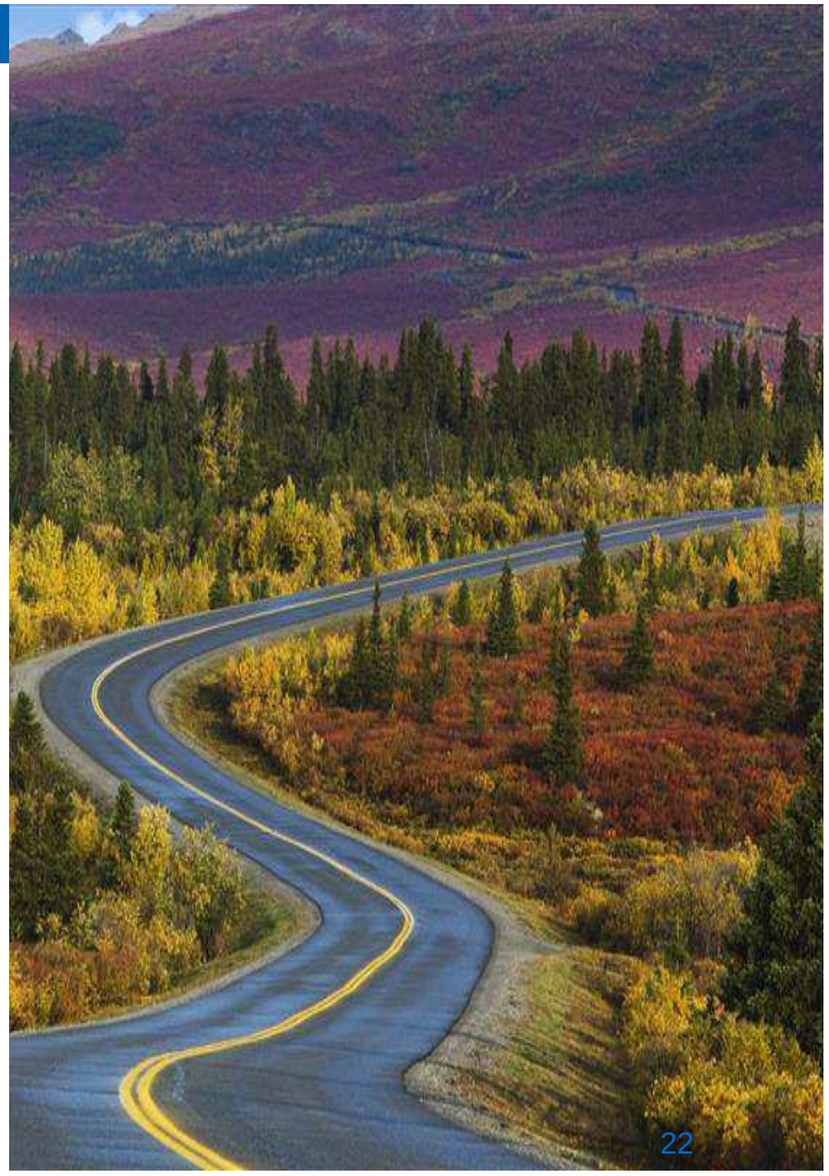

Carrière SOGYMA Saint Jean de Maurienne

Actionnariat :

Placoplatre (77%), Vicat (20%), Bouttaz (3%)

Production :

- ✓ Seul gisement de taille industrielle exploité en Savoie
  - 200 000 tonnes pour l'approvisionnement de l'usine Placoplatre de Chambéry
  - 50 à 75 000 tonnes pour l'industrie cimentière régionale Montalieu, St Egrève et Voreppe dans l'Isère (38) Créchy (03) et également Lozanne.
- ✓ 8 emplois directs et 30 indirects
- ✓ Taxes et impôts payés 2014/2015 : 46,5 k€

Obtention de l'Arreté Préfectoral actuel le 30/03/2012 modifié par l'AP complémentaire du 4/12/2014.

- ✓ Production annuelle maximum autorisée de 550 000 tonnes

Placoplatre à Chambéry: un impact économique

- ✓ **160 salariés, 600 emplois induits**
- ✓ **320 000** tonnes de gypse /an
- ✓ **20 % de la production française de plaques de plâtre**
- ✓ **400 produits** différents
- ✓ **Capacité 45 millions m²/an** de plaques. **Équivalent 150000 logements/an.**
- ✓ Env. **15 000 entreprises** utilisent les produits de Chambéry (maisons et bâtiments / neuf et rénovation)
- ✓ Un circuit de distribution court (transport)
- ✓ **98 fournisseurs en Savoie pour 13.2 M€/an**
- ✓ **Impôt & Taxes** en Savoie: env . **1 M€**
- ✓ **15 M€ d'investissements** ces 5 dernières années
- ✓ Placoplatre a créé la filière du recyclage du plâtre de chantier (1er recycleur Français) **: Chambéry est le site leader en France pour le recyclage**

Acteur engagé pour la valorisation des déchets de plâtre
Placo® Recycling

Chambéry s'engage pour la protection de l'environnement

Respectueux de son environnement, le site est une référence dans sa région pour sa politique environnementale :

- ✓ Installation classée pour la protection de l'environnement depuis 1976
- ✓ Chambéry veille tout particulièrement à :
  - ✓ la conformité aux réglementations en vigueur
  - ✓ l'optimisation des ressources naturelles
  - ✓ la prévention et le contrôle de la pollution
  - ✓ la gestion des déchets
- ✓ **Usine Certifié ISO 14001 (Environnement) et ISO 50001 (Energie)**
- ✓ **Pionnier du recyclage**, Chambéry a :
  - ✓ Mise en place un atelier de recyclage depuis 1994
  - ✓ Signé 30 partenariats avec des centres de tri de déchets de chantier
  - ✓ Aujourd'hui, 2200 tonnes par mois de gypse économisées

Plus de 2200 tonnes par mois de déchets de chantier, recyclés, évitant ainsi leur enfouissement.

Avancement et motivation de l'opération de prospection foncière sur la commune de Saint- Pancrace en partie haute de la carrière

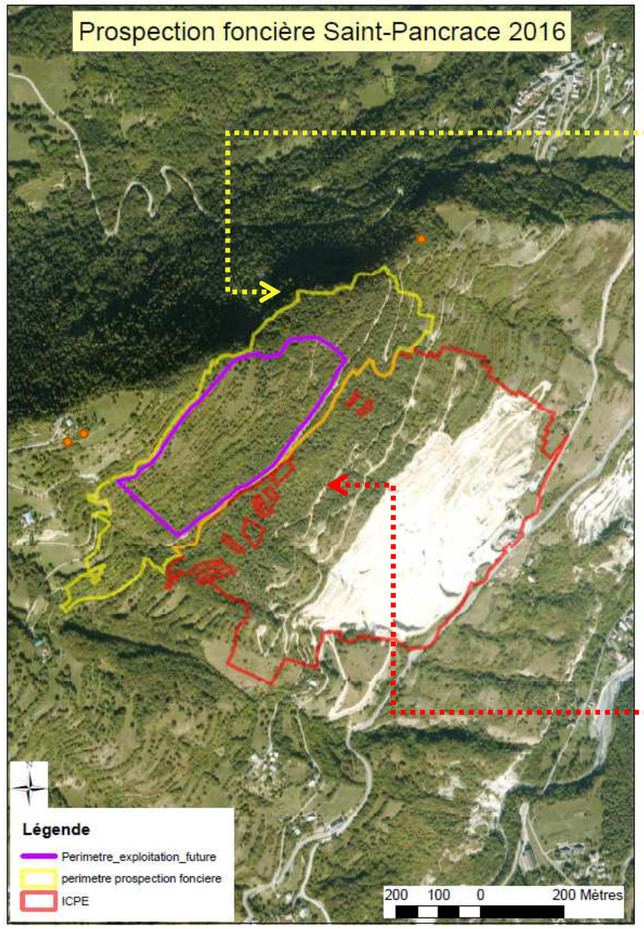

- ✓ Périmètre de prospection foncière élargi afin de constituer un glacis vis-à-vis des habitations, ou pouvant servir de zone de compensation écologique.
- ✓ Périmètre géologique (potentiellement exploitable sous réserve de sondage).

Ce périmètre pourrait représenter une ressource stratégique pour le très long terme pour l'alimentation de Chambéry.

Mai 2016: → Campagne d'acquisition gelée.

- ✓ Enclaves dans périmètre actuel: Poursuite de leur acquisition qui permettrait 10 ans d'exploitation supplémentaires.
  (4-5 ans pour celles les plus au nord).

Projet d'extension de la carrière

Objectif : pérenniser l'activité de l'usine de Chambéry

- ✓ Extension dans la zone basse = accès à un gisement supplémentaire estimé à 4,8 MT de gypse
- ✓ Intégration de l'ancienne carrière de la Combe dans un réaménagement progressif global.
- ✓ Autorisation de carrière demandée pour 24 années supplémentaires de réserves (à 200 Kt/an après la fin des réserves Sogyma)
- ✓ Possibilité d'intégrer pour des volumes limités des remblais inertes extérieurs de la Communauté de Communes de Saint –Jean de Maurienne.

Localisation – St Jean « zone basse »

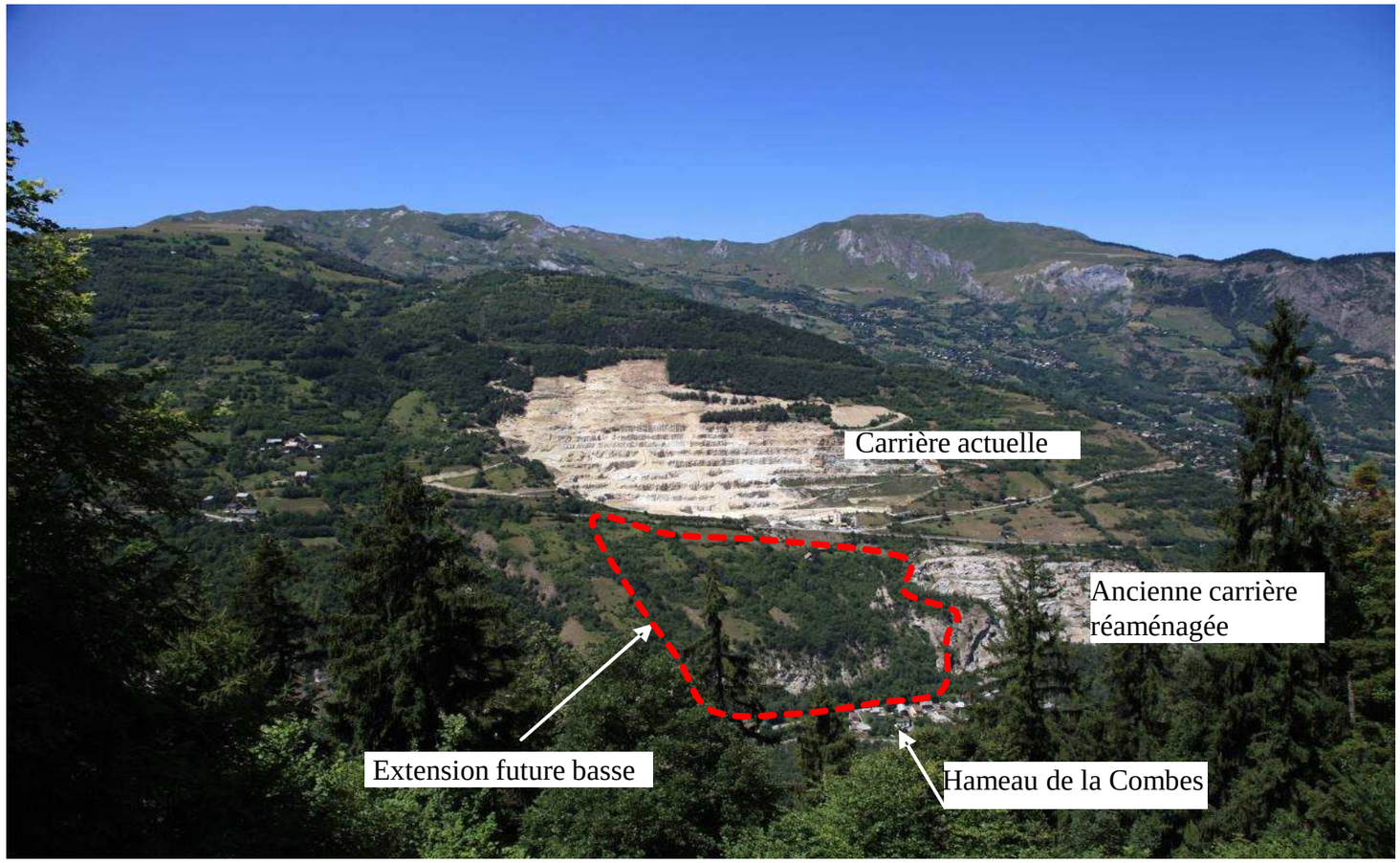

Projet actuel : Extension Zone Basse

- ✓ Extension du périmètre d'exploitation sur la commune de St-Jean de Maurienne
- ✓ Intégration au Nord-Est de l'ancienne carrière et du chemin qui en permet l'accès sans sortir du périmètre ICPE
- ✓ Sortie de la carrière vers la RD 110 en aval du hameau de la Combes par une piste interne
- ✓ Maintien de la capacité de production actuelle. Pérennisation de l'alimentation de l'usine de Chambéry

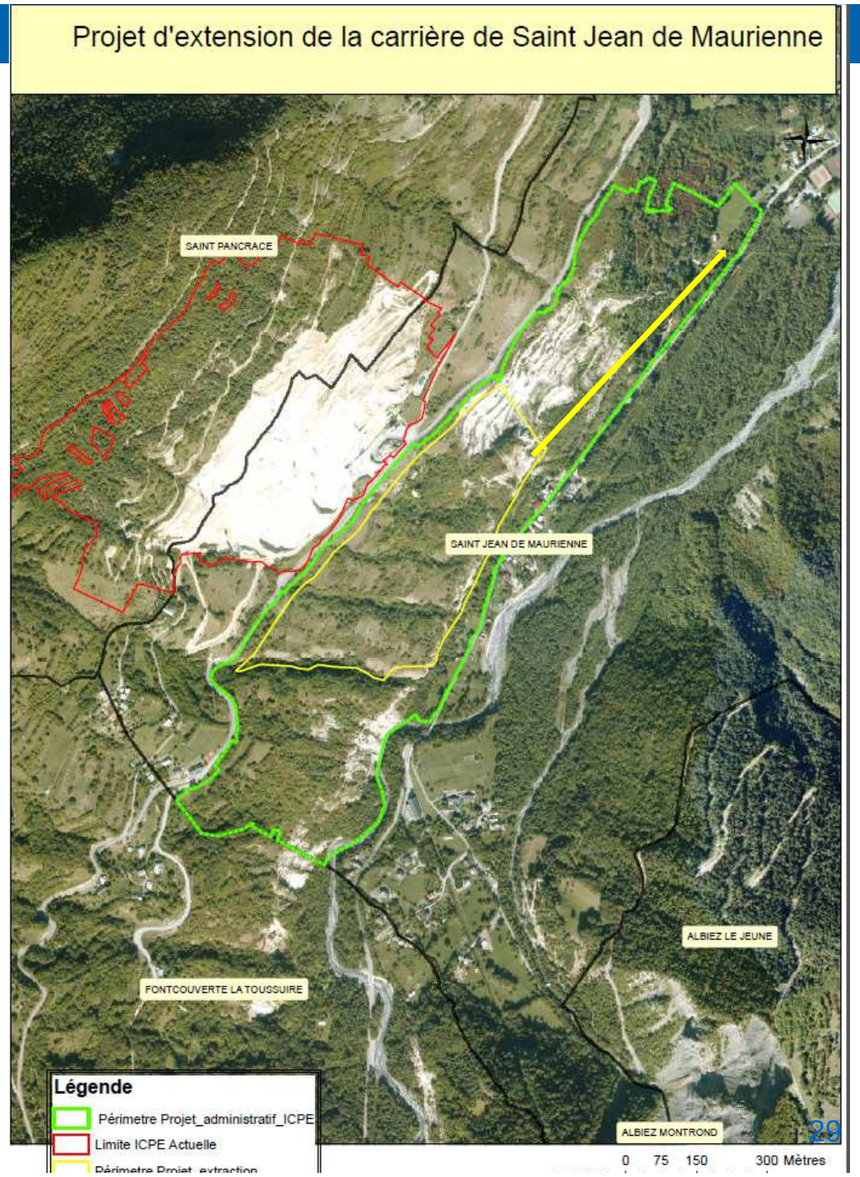

Ressources sur la zone basse

- ✓ Distance de recul réduite par rapport aux maisons de la Combes des Moulins.
- ✓ Possibilité d'exploiter de façon mécanisée près du hameau
- ✓ Exploitation des falaises au dessus de la RD 110 pour sécurisation en contrebas. Cette exploitation pourra se faire en mécanique.
- ✓ Étude géotechnique des infrastructures proches (RD 110 et 925).
- ✓ Réaménagement coordonné avec matériaux de découverte et les stériles d'exploitation.

Mise en compatibilité du PLU avec le projet d'extension de la carrière de Saint Jean de Maurienne

PLU actuel

N: Zonage_PLU_SJM — N: Zone naturelle : Non Compatible Carrière

NCa: Zonage_PLU_SJM — Nca: Zone naturelle : Compatible Carrière

Superficies

Limite ICPE Actuelle

Périmetre Projet_extraction

Périmetre Projet_administratif_ICPE

~ 51.5 ha dont 4.92 ha compatible Carrière.

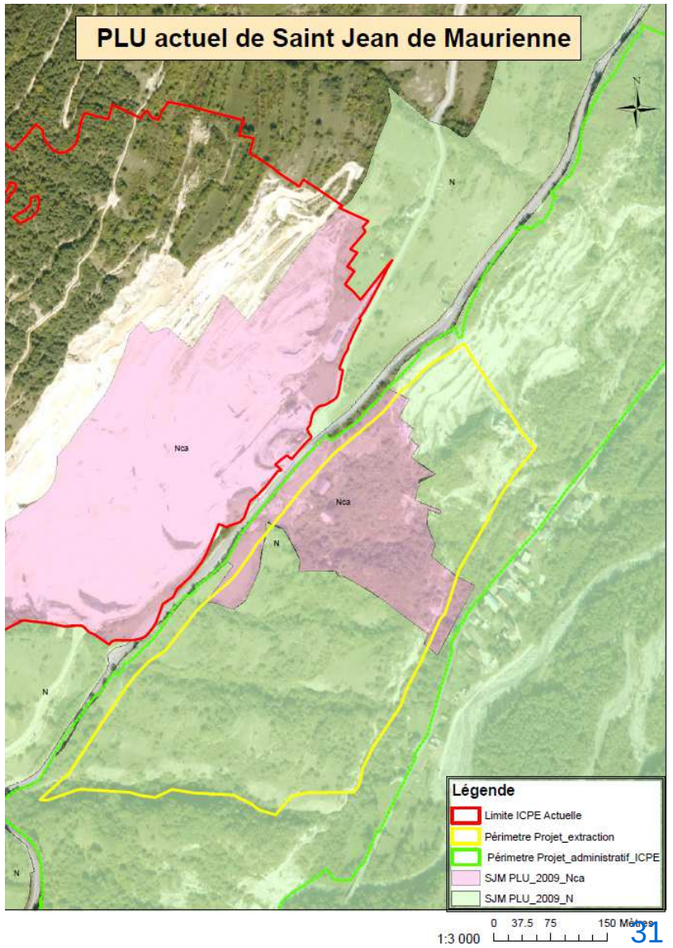

Mise en compatibilité du PLU – Modifications sollicitées

Objectifs:

- ✓ Sécuriser les réserves du futur : intégration en zone carrière dans le PLU comme en 1988
- ✓ Permettre les installations : les pistes au Nord et au Sud et zone dépôt de la découverte dans l'ancienne carrière de la Combe(réaménagement coordonné).
- ✓ Permettre l'installation des infrastructures

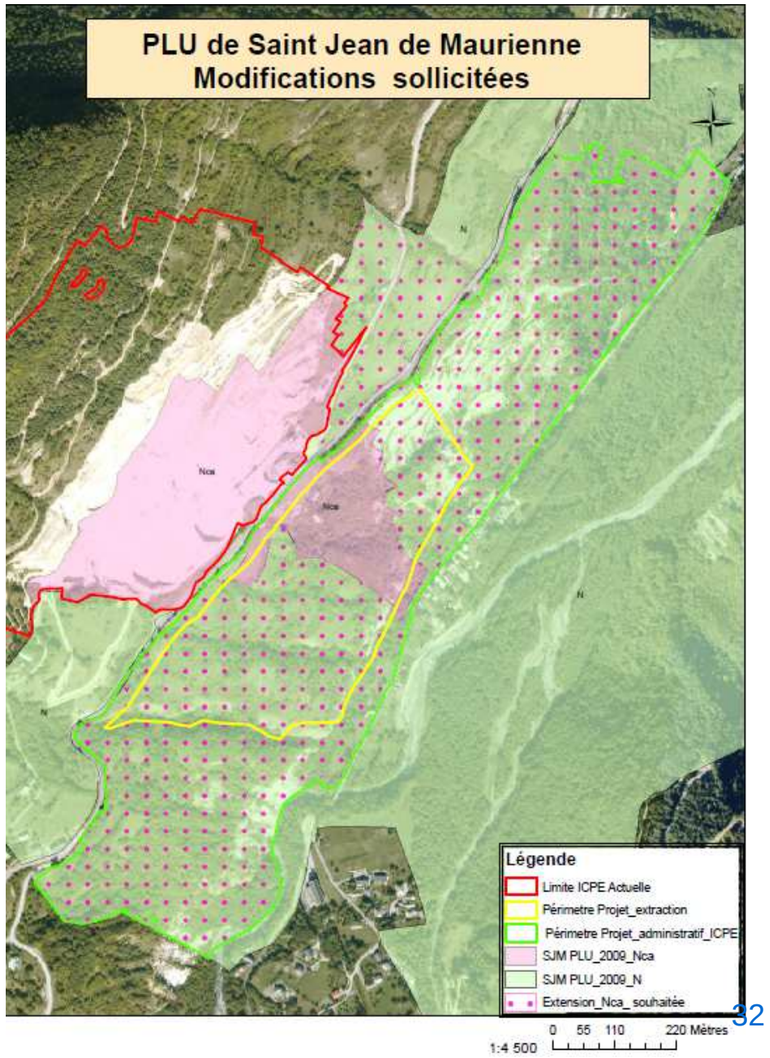

Merci de votre attention